VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de William Mackenroth

—VS—

Les mineurs John Alexander Mackenroth et al.

No 56,084—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER,

H. H. HODGSON, Encanteur,

Bureau 134 rue Carondelet,

MARDI, 31 JUILLET 1900,

A MIDI.

A la Bourse de Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte, le 6 juin 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de ladite cour, division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° La bonne maison double (cottage) Nos 1908 et 1910 avenue Washington entre les rues Dryades et Remparts, contenant 3 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Dryades, Sud Remparts (anciennement St Denis), et Sixième et mesurant en mesure américaine 26 pieds de face à la rue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage double qui rapporte un bon loyer, Nos 904 et 906 rue Toledano, entre les rues Constance et Laurel, contenant quatre chambres, cuve, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 160, qui est borné par les rues Toledano, Laurel, Constance (autrefois Live Oak) et avenue Louisiane, mesurant, suivant un plan daté en janvier 1871 et annexé à une vente faite par Mme Thérèze Baumgarden à Jacob Hetz, et passée pardevant Joseph Cohn anciennement notaire en cette ville, à la date du 10 février 1871, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, et comprenant droit de possession de la moitié d'une allée de 3 pieds de largeur qui s'étend entre ledit lot et le lot contigu du coin, ainsi qu'il est démontré par ledit plan, mais avec droit d'usage de toute ladite allée, et ayant les mêmes mesures sur la ligne du fond, par 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Le cottage double Nos 900 et 902 rue Toledano, au coin de la rue Laurel, contenant 4 chambres, cuve, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 160, qui est borné par les rues Toledano, Laurel, Constance (autrefois Live Oak) et l'avenue Louisiana; ledit lot forme le coin des rues Toledano et Laurel, et mesure suivant le dernier plan sus-mentionné, 32 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, et comprend droit de possession de la moitié d'une allée de 3 pieds de largeur s'étendant entre ledit lot et le lot contigu, ainsi qu'il est démontré plus haut par ledit plan mais avec le droit d'usage de toute ladite allée, ayant les mêmes mesures sur la ligne du fond, par 96 pieds de profondeur et de face à la rue Laurel.

4° Le joli cottage simple No 2802 rue Troisième, au coin de la rue Clara, contenant une galerie de façade, un escalier, un hall (corridor), 4 chambres et bâtisse extérieure contenant salle à manger, cuisine, écurie, etc., cuve et hangar.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Clara, Willow (autrefois Martin), et Quatrième, désignés par les Nos 1 et 2 d'après le plan de la succession Mc Donogh; aussi un certain plan tiré par Louis H. Pilié, voyer, le 25 mars 1871, un plan certifié lequel est annexé à un acte de vente passé dans le bureau de W. J. Castel, autrefois notaire, le 5 mai 1871; lesdits lots se touchent et mesurent comme suit: le lot No 1 forme le coin des rues Troisième et Clara et mesure 33 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur et une façade de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles sur la rue Clara; le lot No 2 mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine, suivant ledit plan fait par Pilié.

5° Le charmant cottage simple No 2810 rue Troisième, entre les rues Clara et Willow, contenant 3 chambres, hangar, cuve, etc.

Ledit lot est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Clara, Willow (autrefois Martin) et Quatrième, désigné par le numéro 3 d'après un plan de la succession McDonogh. Aussi un certain plan dessiné par L. H. Pilié, voyer, daté du 25 mars 1871, une copie certifiée duquel est annexé à un acte de vente de la succession de F. H. Cummings à James A. Cummings, passé pardevant W. J. Castell, autrefois notaire, le 5 mai 1871; ledit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, en mesure américaine, d'après ledit plan de Pilié.

6° Le cottage double très désirable, Nos 2535 et 2537 avenue Washington, au coin de la rue Robertson, contenant 3 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le terrain décrit comme trois lots avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme les Nos 7, 8 et 9 d'après le plan fait par A. de Armas, voyer, daté en février 1886, et attaché pour références à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 10 mars 1886, dans l'ilet 358, borné par les rues Washington, Sud Robertson (autrefois Locust), Freret et Quatrième, chacun desdits lots mesurant, en mesure américaine, 30 pieds 10 pouces 1 1-3 ligne de face à ladite rue Washington sur 90 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ledit lot No 9 formant le coin des rues Washington et Sud Robertson (autrefois Locust).

7° Deux terrains au coin des rues Clara et Troisième, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Troisième, Quatrième et Magnolia, désignés comme lots Nos 15 et 16 de l'ilet 341, et se touchant; lesdits lots mesurent chacun 31 pieds 9 pouces de face à la rue Clara sur 121 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant l'angle des rues Clara et Troisième.

8° Le joli cottage double, Nos 2728 et 2730 avenue Washington, au coin de la rue Clara contenant 4 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Clara, Magnolia et Sixième, désigné comme lot No 22, dans l'ilet No 27, formant l'angle des rues Washington et Clara, et mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur et de face à la rue Clara; les bâtisses sur ledit lot de terre portent les Nos municipaux (anciens) 467 et 469 rue Washington.

9° Le joli cottage double Nos 2724 et 2726 avenue Washington entre les rues Clara et Magnolia, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Clara, Magnolia et Sixième, désigné comme lot No 23 de l'ilet 27, maintenant 283, sur un plan fait par William et Patton, architectes, daté le 14 août 1886 et déposé dans le bureau de A. Hero, Jr., notaire, comme plan No 78. Lesdits lots mesurant en mesure américaine, 30 pieds 6 pouces plus ou moins de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

10° Le joli terrain pour bâtir, rue Quatrième, entre Freret et Robertson et décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Sud Robertson (anciennement Locust), Freret et l'avenue Washington, ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan fait par Judice et Fremaux daté le 3 décembre 1886 et déposé dans le bureau de Chas Stringer, anciennement notaire en cette ville, et ledit lot mesurant 29 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

11° La rangée de maisons à un étage Nos 2627, 2629, 2631, 2633 rue Rousseau, coin Quatrième, contenant 3 chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté, et en plus le No 2633 contient boutique, cuisine et four de boulanger.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville désigné comme Nos 1 et 2 de l'ilet No 11, qui est borné par les rues Quatrième, Rousseau, St Thomas (anciennement Fulton) et Troisième, d'après plan 38 dans les archives de G. K. Stringer, anciennement notaire, et lesdits lots mesurent comme suit, à savoir: Lot No 1 forme l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième, et mesurant 32 pieds de face à la rue Rousseau sur 118 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Quatrième, et lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Rousseau sur 118 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

12° Le beau cottage double Nos 601 et 603 rue Robert à l'encoignure Annonciation, contenant 4 chambres, office, citerne, hangar, etc, de chaque côté, le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey), Laurel et Upperline, désigné comme l'ilet No 139 mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de 120 pieds plus ou moins, toutes en mesure anglaise, sur la rue Annonciation; ledite portion de terre formant l'encoignure des rues Robert et Annonciation.

13° Le joli cottage simple, No 607 rue Robert, entre les rues Annonciation et Laurel, contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc. le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 139 borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey), Laurel et Upperline, et mesurant, en mesure américaine 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert, commençant à un point 32 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Robert et Annonciation sur une profondeur de 120 pieds, plus ou moins.

14° La bâtisse à deux étages en bois, No 1329 rue Sixième, encoignure Colisée, contenant quatre chambres, galerie sur le devant, office, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Colisée, Sixième, Washington et Chestnut, mesurant 50 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Colisée, sur une profondeur et face sur la rue Sixième de 66 pieds 8 pouces mesure américaine. Ledit lot formant l'encoignure des rues Colisée et Sixième et est désigné par le No 9 dans ledit ilet, désigné par le No 85 d'après le plan de F. Pettingale, voyer, daté le 2 mars 1845, et déposé dans les archives de L. R. Kenney, anciennement notaire.

15° Le cottage double bien situé, Nos 2622 et 2624 rue Howard entre les rues Troisième et Quatrième, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet municipal No 331, borné par les rues Howard, Troisième, Quatrième et Liberté; ledit lot est désigné par le No 13 sur un plan fait par George de Armas, député voyer de cette ville, daté le 27 juillet 1893, d'après lequel dit plan ledit lot mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Howard, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion du crédit s'il y en a devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, payables en un ou en deux ans après date avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, lesquels billets doivent être garantis en leur paiement par liens de vendeurs et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, cinq pour cent honoraire d'avocat et frais de procès, la clause requérant le transfert et la livraison des polices d'assurances, les taxes de 1900 et les timbres de guerre du Revenu des Etats-Unis devant être payé par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, Jr, avocat.

30 juin—30—juil 1 8 15 22 29 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple, No 633 rue Sud Franklin,

Entre les rues Poydras et Lafayette.

Succession de Joseph Stagno.

No 60,829—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 31 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté et signé le 26 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, No 633 rue Sud Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galeries, hangar, citerne, etc. Aussi dans le fond du terrain, une bâtisse contenant 4 chambres, petit hangar fermé, etc. Le lot de terre est décrit plus loin comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 mai 1883, annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 mai 1883, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est près du Marché Poydras et autres avantages, et sera d'un placement avantageux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être représentées par des billets de l'acquéreur, devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Walshe, Esq. notaire.

Buck, Walshe et Buck, avocats.

30 juin—30—juil 1 8 15 22 29 à date.

Geo. G. Friedrichs

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

De Mme Catherine Wischendorff.

No 62,453—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MERCREDI, 1er août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, signé le 29 juin 1900, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre avec ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Montégut, Royale, Chartres et Clouet, mesurant, en mesure américaine, 40 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Montégut sur 128 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus on le tout comptant; la balance, s'il y en a en un crédit de un ou de un et deux ans pour billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au parfait paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant Harry L. Loomis, Jr. Esq., notaire public, incluant les timbres de revenu des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur.

Frank Zengel, avocat.

1er juil—1 8 15 22 29—août 1

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Comptes Courants et Billets à Recevoir.

Dans l'affaire de J. et B. Schutten, en banqueroute. Dans la Cour de District des Etats-Unis pour le district est de la Louisiane—No 112.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 5 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de Frank L. Christian, arbitre, daté le 14 juin 1900, dans l'affaire de J. et B. Schutten, en banqueroute, il sera vendu à l'enchère publique:

Un lot de comptes courants et de billets à recevoir. Pour l'inventaire, s'adresser aux bureaux des encanteurs No 821 rue Gravier

[illegible]

24 juin—24 26—juillet 1 5

Sroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Offre splendide pour clôture de saison

Trois Magasins de Choix et avantageusement loués, Nos 1606, 1610 et 1612 rue Dryades, entre les rues Terpsichore et Euterpe, pour être vendus séparément, dans le florissant district du Marché Dryades, où des fortunes ont été réalisées, et à proximité des immenses magasins des MM. Lehman, Kaufman et Isaac, et plusieurs autres.

Aussi, Deux Splendides Résidences Doubles, à deux étages, Nos 1912, 1916, 1918 et 1920 rue Félicité, entre les rues Dryades et Remparts.

Et l'Enviable Résidence No 1825 rue Baronne, entre les rues Félicité et St-André.

Toutes les propriétés ci-dessus pour être vendues séparément, sans limites.

Mme Barbara Nikoll et autres vs Mme Katie Keiffer et autres.

No 62,355—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI 19 juillet 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 juin 1900 et signé le 12 juin 1900 par l'Hon. Jno. St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Baronne et désigné par la lettre A, sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900. D'après ledit plan ledit lot mesurant 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de 128 pieds plus ou moins, avec l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 5 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence, situé No 1606 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant épicerie, entrepôt, vestibules, galeries sur la façade et galerie derrière et quatre chambres. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $60 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Baronne et désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après ledit plan ledit lot mesurant 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dryades sur une profondeur, entre lignes parallèles de 124 pieds sept pouces, plus ou moins, avec l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 5 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence situé No 1610 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant confiserie et boulangerie, vestibules, salle à manger, cuisine, quatre chambres, verandah sur la façade et galeries d'arrière, vestibules, hangars, etc. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $60 par mois.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à ce appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Euterpe, Terpsichore et Baronne, et désigné par la lettre C sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesure 16 pieds 2 pouces de face sur la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles d'à peu près 128 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 3 pieds 5 pouces de largeur, ouvrant sur la rue Dryades et s'étendant au dit lot C, en arrière du lot B.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence. No 1612 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore contenant magasin de chaussures, vestibule dans le fond, 2 chambres, hangars, etc., au rez-de-chaussée, quatre chambres, vestibule dans le fond, galerie et verandah au premier étage. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $55 par mois, avec privilège de renouvellement à $60 par mois pour trois ou cinq ans. Bail devant être renouvelé annuellement.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Dryades, Sud Remparts et St-André et désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesurant comme suit: 33 pieds 1 pouce de face à la rue Félicité, 120 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Dryades, 25 pieds sur la ligne du fond, et sur le côté vers la rue Sud Remparts, ledit lot a une première profondeur commençant à et à angle droit avec la rue Félicité, de 81 pieds 8 pouces; de là 8 pieds 4 pouces et 2 lignes sur une ligne vers la rue Dryades, parallèle à la rue Félicité; de là une seconde profondeur de 38 pieds 4 pouces jusqu'à l'arrière ligne, ensemble avec les droits et privilèges d'une allée commune exposée sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la résidence à deux étages couverte en ardoises, Nos 1912 et 1916 rue Félicité, contenant de chaque côté salons doubles, vestibules dans le fond, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres, galeries sur le devant et à l'arrière, citernes, hangars, etc. Louée à $20 par côté.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Dryades, Sud Remparts et St André et désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel ledit lot mesurant 31 pieds, 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur de 81 pieds 8 pouces sur le côté vers la rue Dryades et 81 pieds 4 pouces sur l'autre côté et 32 pieds 7 pouces sur la ligne du fond, ensemble avec les droits et privilèges d'une allée commune exposée sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, située au No 1918 rue Félicité, et la résidence en bois d'un étage couverte en ardoises, située No 1920 rue Félicité, contiguë au No 1918, contenant galeries sur le devant, vestibules dans le fond, six chambres, citerne, hangars, etc.; No 1920 contenant cinq chambres, citerne, hangars, etc. No 1918 est loué à $16, et le No 1920 à $11 par mois.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitude et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, St. André, Félicité et Dryades, et désigné par le No 41 sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, voyer, d'après ledit plan ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Baronne sur une première profondeur de 120 pieds sur le côté vers et parallèle avec la rue St André, de là 21 pieds 3 pouces sur une ligne vers la rue Félicité et parallèle avec la rue Baronne, de là une deuxième profondeur de 30 pieds à la ligne du fond. Et sur la ligne de côté vers la rue Félicité ledit lot a une première profondeur de 120 pieds de là 9? sur une ligne vers la rue St-André, de là une deuxième profondeur de 30, de là sur une ligne vers la rue St-André et parallèle avec la rue Baronne 9', 3", et 5", le tout démontré sur le plan ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises et retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade, et dans le fond, salons à arches, vestibule, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, etc; au rez-de-chaussée et au premier étage contenant galeries sur la façade et dans le fond, vestibule, cabinet de toilette et cinq chambres à coucher; aussi une dépendance à deux étages contenant hangar au rez-de-chaussée et chambre à bain galerie et chambre à domestique au premier étage; la maison est tapissée; le gaz; cour et banquette pavées; située No 1825 rue Baronne, entre les rues Félicité et St André. Louée à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à raison de $40 par mois.

Termes et conditions:

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance du prix d'achat, s'il y en a, devant être payé en paiements égaux de un et deux ans, représentés par des billets à valoir, datés du jour de l'adjudication, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date desdits billets. Le paiement desdits billets devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité incluant l'obligation de conserver la propriété assurée et de payer les honoraires d'avocats dans le cas d'un procès. L'acquéreur assumant et promettant de payer les taxes pour l'année 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Charles B. Upton, Esq., notaire.

17 juin—17 24—juil 1 8 15 16 17 18 19

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Marie Scott, veuve de Zénon Peters.

No 62,525—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER,—Placide J. Spear Encanteur—bureau 813 rue Commune, MERCREDI, le 1er août 1900, à midi, il sera vendu à leur bureau et bourse, No 813 rue Commune près Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant en congé, daté le 27 juin 1900, la propriété ci-après décrite pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 7 de l'ilet No 17, borné par les rues Congrès, Indépendance, Bons Enfants et Morales, mesurant 37 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Indépendance sur 98 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Acte de vente pardevant A. Doriocourt notaire public, aux frais de l'acquéreur. Termes et Conditions—Comptant sur adjudication.

Sambola et Ducros avocats.

1er juil—1 8 15 22 29—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Boutique et Résidence.

No 327 rue Franklin, entre les rues Conti et Bienville.

Succession d'Auguste Merle.

No 60,300—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—MERCREDI, 1er août 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 27 juin 1900 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, borné par les Franklin, Tremé (ou Liberté), Bienville et Conti, mesurant 23 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 107 pieds 2 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 5 pieds de largeur sur le côté après la rue Conti, commune à celui-ci et à d'autres lots; comme il est montré sur le devis annexé à un acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire, le 19 mai 1883.

Les améliorations consistent en une boutique et résidence combinée, à un étage en bois, ayant magasin, 2 chambres, cuisine, citerne, latrines etc., et portant le No municipal 327 rue Franklin.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur devra être passé pardevant Walter L. Gleason, notaire public et contenir toutes les clauses usuelles et de coutume. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de 1900 et les timbres de revenu de la guerre en sus du prix de l'adjudication et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de l'adjudication pour garantir la vente.

Robert Légier, avocat.

1er juillet—1 8 15 22 29—1er août

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre, presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut,

Quartier choisi, environné de tous les agréments.

Nos 1566-1568

Rue Roman, entre Lapeyrouse et Laharpe.

Cottage à deux corps de logis avec un corridor d'un côté.

Succession de Veuve Catherine Krath.

No 57,917—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue Commune,

Mercredi, 25 juillet 1900,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 16 mai 1900 et signé en cour en pleine séance, après avoir été lu le 22 mai 1900 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, et en vertu d'un ordre du même Honorable juge, signé le 18 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp, étant l'ilet original No 32, maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face à la rue Milan, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, plus ou moins, lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21, adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en Schillinger, 12 chambres, 2 cabinets, citerne, lieux d'aisance, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Lapeyrouse, Derbigny et Laharpe, désigné par la lettre E sur un croquis de Louis H. Pilié, daté le 21 octobre 1881, et annexé à un acte passé le 9 novembre 1881 pardevant Jos Cohn, autrefois notaire, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Roman sur 148 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage à deux corps de logis avec un corridor, ayant 2 chambres, 2 cabinets de chaque côté, une cuisine double avec une chambre de chaque côté, citerne, latrines, puits, etc., de chaque côté cour briquetée.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, si balance y a, à un ou un et deux ans, la portion à crédit, s'il y en a, de porter sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque sur ladite propriété lequel acte hypothécaire contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité, la propriété devra être assurée et la police transférée au porteur du billet. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1900 en sus de leur enchère et déposeront avec l'encanteur 10 0|0 du montant de l'adjudication au moment de la vente. Les actes de vente ainsi que les timbres de Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire pubic.

20 juin—20 27—juil 4 11 18 25

PAR LE CONSTABLE.

Mulet, Wagon et Harnais.

Lundi, 9 juillet 1900, à 11 heures A. M.

Emile Dietrich vs Gaspar Russ.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 662 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique à l'encoignure du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 9 juillet 1900, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un mulet, un wagon et un jeu de harnais. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions Comptant sur les lieux. CHAS E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité.

28 juin—28—juil 5 8

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 929 rue Delord.

Entre les rues Baronne et Dryades.

Grande Bâtisse à l'usage de Magasin

No 947 rue Delord.

Entre les rues Dryades et Baronne.

Résidence à Deux Etages, retirée de la rue.

Succession de Joseph T. Muck.

No 61,728—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 25 juillet 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant en congé, daté le 21 juin 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés suivantes de valeur, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delord, Julia, Baronne et Dryades, désigné comme lot No 55 sur un plan tiré par C. F. Zimpel; ledit lot mesure 25 pieds de face à la rue Delord sur 125 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, retirée de la rue, ayant 4 chambres, galerie, bâtisses à l'arrière, citernes, etc. Connue par le numéro municipal 947 rue Delord.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, dans le même district et ilet que la propriété ci-devant décrite étant composé du tout du lot No 49 et 1-2 pieds du lot adjoignant No 50, sur un plan fait par C. F. Zimple, et mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Delord sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et borné dans le fond par une allée de 15 pieds de large pour l'usage en commun des lots qui la borde.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un an de crédit pour billets portant hypothèque spéciale avec privilège et lien de vendeur portant intérêt à raison de huit pour cent par an et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur de tenir la propriété acquise assurée pour le montant du billet fourni et d'assumer les taxes dues et exigibles pour l'année 1900 au dessus de son enchère et déposer 10 0|0 de son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant l'Internal Revenue Stamps aux frais de l'acquéreur, pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public.

24 juin—24—juil 1 8 15 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur

Dans les Second et Troisième District,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.

Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.

Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe, entre les rues Villeré et Marais.

Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Nos 1723-1725 Rue Villeré entre Annette et St. Antoine.

Cottage double retiré de la rue;

Nos 1335-1337 Rue Annette entre Morales et Urquhart,

Cottage double.

Succession de Marie Thérèse Adonisia Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune — MERCREDI, 18 juillet 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 8 juin 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lot No 2 dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourgogne, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 85 pieds 4 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à un étage, en briques, ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages au fond ayant 4 chambres, waterworks, cour carrelée, puits, latrines, etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Claiborne et Esplanade, ledit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 décembre 1875, un croquis duquel est annexé à un acte de vente pardevant Jules Mossy, notaire autrefois en cette ville, le 31 janvier 1876, par les héritiers de C. Dufour et E. Palms, mesurant comme suit: Lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Kerlerec et mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 71 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une maison à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar attenant à la maison, bâtisse à l'arrière ayant 2 chambres et hangar y attenant, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 3, lequel est borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Marais et l'avenue St. Bernard, d'après le plan fait par A. D'Hémécourt, le 18 décembre 1877, déposé dans le bureau de T. Layton, notaire en cette ville; ledit lot ayant 30 pieds de face à la rue de Laharpe, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres, 2 cabinets, une cuisine à un étage ayant 2 chambres, une citerne, latrines, puits, etc.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, St Antoine, Annette et Robertson, composé de deux certains lots désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan dressé par Giroux, voyer, le 6 mai 1848, et annexé à un acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire, le 11ème jour du même mois et de la même année, lequel lot mesure en mesure américaine, sur une ligne qui commence à 182 pieds du coin Villeré et St. Antoine, 33 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 64 pieds entre lignes parallèles, auquel point le lot s'élargit à angle droit vers la rue St. Antoine et mesure 4 pieds de plus de largeur sur une ligne parallèle à la rue Villeré sur une profondeur en plus de 96 pieds entre lignes parallèles, la profondeur totale étant donc 160 pieds sur la ligne du côté de la rue Annette et la largeur totale sur la ligne du fond, 34 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage double retiré de la rue, ayant 6 chambres, une bâtisse de chaque côté dans le fond avec une chambre chaque côté, citerne, latrines, etc.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme étant le lot No 404 sur le plan original du nouveau Faubourg Marigny dans l'ilet borné par les rues Annette, Urquhart, Morales et St Antoine, mesurant 30 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 90 pieds, mesure française, ou en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces.

Les améliorations comprennent un cottage double couvert en ardoises, ayant 6 chambres, une bâtisse couverte en ardoises dans la cour, ayant 4 chambres, citerne, latrines, etc.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de ventes pardevant H. Generes Dufour, notaire public incluant les timbres de revenu des Etats Unis aux frais des acquéreurs.

Clegg et Quintero avocats.

17 juin—17 24—juillet 1 8 15 18

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 62,292—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

Succession de Frederick Logenbuhl.

COTTAGES EN BOIS,

Servant comme Forge, Tonnellerie et Résidences,

No 2523 Avenue Washington, coin Freret, sur six grands terrains.

MARDI, 10 JUILLET, 1900,

à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, daté et signé le 7 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée, nous vendrons à l'enchère publique—

Six certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 358, borné par les rues Washington, Quatrième, Locust et Freret, désignés par les Nos 1 à 6, les deux inclusivement, sur un croquis fait par Arthur de Armas, voyer, daté le février 1886, et lesquels dits lots mesurent chacun, en mesure américaine, trente pieds dix pouces et une ligne et un tiers de face à la rue Washington sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 1 forme le coin des rues Washington et Freret. Les améliorations consistent de trois bâtisses en bois servant comme shop de forgeron, tonnellerie et résidence, portant le numéro municipal 2523 rue Washington.

PLAN A LA BOURSE.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1900, et payer pour les timbres du revenu intérieur et l'acte de vente pardevant Robt. J. Maloney, Esq., notaire public; un dépôt de dix pour cent devra être fait au moment de l'adjudication.

FITZPATRICK SMITH & ROSENBERG,

Encanteurs de Propriétés Foncières.

Bureaux, 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.

9 juin—9 10 17 24—juil 1 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 62,113.

Succession de Julia Lamothe et femme.

MAGASIN ET RESIDENCE

Simple à Deux Etages,

No 1839 rue St. Philippe,

coin Nord Roman,

Mardi, 3 Juillet 1900

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon Geo H Théard, juge de la Cour ci-dessus nommée, en l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée, nous offrirons à vendre aux enchères publiques:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Roman, Urquhart, Derbigny et St Philippe, formant le coin des rues St-Philippe et Roman, et mesurant vingt pieds deux pouces de face à la rue St-Philippe, sur soixante-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur et face à la rue Roman.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple en bois à deux étages—magasin et trois chambres au rez-de-chaussée, louée à peu près $10 par mois, et quatre ou cinq chambres au premier étage non occupées; la rue St-Philippe est pavée en briques vitrifiées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur et autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert de l'assurance, etc. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 et payer les timbres du Revenu de l'Intérieur des E. U. et le coût de l'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, dix pour cent requis au moment de la vente.

Plan à la Bourse.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG,

Encanteurs, Bureaux 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.

2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE OLLOF OLSEN

No 61,985 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PLACEMENTS DE CHOIX.

Cottage simple en bois.

713 RUE ORANGE, PRES CHIPPEWA, ET 2 lots de valeur pour bâtir,

RUE MURAT, COIN BAUDIN.

MARDI 10 JUILLET, 1900.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 61,985, daté et signé le 5 juin 1900 nous offrirons en vente, à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, à midi.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orange, Race, St Thomas et Chippewa, étant l'ilet No 95, sur un plan du premier district d'assessement de cette ville; ledit lot mesure vingt cinq pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de cent vingt sept pieds deux pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec l'usage d'une allée commune, établie comme servitude à ce lot et aux lots contigus.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant six grandes chambres et galerie sur le côté dans la maison principale, et quatre chambres dans la bâtisse du fond; deux grandes citernes, hangars, etc.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque façon peuvent y appartenir, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Murat, Alexander, Banks et Baudin; lesdits lots sont désignés par les Nos 19 et 20, dans l'ilet No 805, et mesurent chacun vingt-quatre pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Murat sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; lot No 19 forme l'encoignure des rues Murat et Baudin.

PLANS A LA BOURSE.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1900, et en plus du prix d'adjudication, les timbres du revenu intérieur des Etats Unis et les actes de vente devant être passés pardevant Robert J. Maloney, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent devra être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

FITZPATRICK, SMITH & ROSENBERG,

Encanteurs de Propriétés Foncières

Bureaux 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet

9 juin—9 10 17 24—juil 1 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ BEAUX LOTS

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE MME MARGARET LUGENBUHL OU LUGENBUHL.

No 62,389 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG—M. C. Smith, Encanteur—Bureaux No 334 rue Carondelet et No 409 rue Baronne—JEUDI, le 2 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la susdite Cour, daté et signé le 28 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la suivante décrite propriété, à savoir:

Cinq lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 457 borné par les rues Washington, Quatrième, Miro et Tonti et désignés comme les lots Nos 3, 4, 5, 7 et 8 sur un plan annexé à un acte passé par devant G. W. Christy, anciennement notaire, le 17me jour de mars 1873 et mesurant d'après le dit plan comme suit: les lots 3, 4 et 5 sont contigus et mesurant chacun 26 pieds de face à la rue Washington sur 113 pieds de profondeur. Le lot No 7 forme l'encoignure des rues Quatrième et Miro et mesure 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur et façade à la rue Miro de 113 pieds, et le lot No 8 mesure 26 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 112 pieds, entre lignes parallèles.

Voyez le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente et de payer pour l'acte pardevant Robert Légier, Esq., notaire, incluant tous les timbres du revenu intérieur.

1er juillet—1er 8 15 22 29—août 2

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 3 JUILLET

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés Substantielles et rémunératives

DANS LE DEUXIEME ET TROISIEME DISTRICTS.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune,—MARDI, 3 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu le 23 mai 1900, et signé le 29 mai 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée Veuve Julia Dallet et al, vs la mineure Adrienne Mestreand et als, No 59,086 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, sera vendue la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro deux, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Broad Conti et White, sur un devis annexé à un acte de vente de Mme veuve Tree à Dennis Kelly, en l'étude de William Shannon, notaire, le 23 juillet 1866, et mesurant trente pieds de face à la rue Bienville sur cent huit pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur. Les améliorations comprennent une maison double en bois avec quelque six chambres, hangar, etc., connue par le No 2703 rue Bienville.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Montégut et Clouet, composée de deux morceaux, à savoir

A. La partie du fond du lot No Un sur un devis de Braun, voyer, annexé à un acte de Cohn, notaire le 15 juillet 1871, commençant à une distance de quatre vingt trois pieds neuf pouces du coin de la rue Montégut et mesurant vingt quatre pieds neuf pouces de face à la rue Chartres et vingt-sept pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Clouet et vingt sept pieds six pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé, vers la rue Montégut.

C. La partie du fond du lot numéro deux sur ledit devis, commençant à une distance de quatre vingt huit pieds sept pouces de la rue Montégut et mesurant dix neuf pieds onze pouces sur la ligne vers la rue Royale, vingt sept pieds de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Clouet et vingt six pieds et six pouces sur la ligne de côté opposée, vers la rue Montégut et jouit de l'usage d'un lieu d'aisances en commun avec la balance du lot numéro deux.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple à deux contenant quelque trois chambres, hangars, etc, et connu par le No 2613 rue Chartres.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No soixante deux, borné par les rues Donaine, Roman, Prieur et Bienville, ledit lot est désigné par le No deux et mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Roman sur cent vingt pieds six pouces de profondeur entre lignes égales.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, ardoisé, contenant quelque 5 chambres, corridor, cuve, etc., et connu par les Nos 215 et 217 rue Douane.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs, souscrits et endossés par eux, datés du jour de l'adjudication et portant 8 0|0 par an d'intérêt de ladite date jusqu'au paiement final, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et divisées en coupons pour les parties en intérêt, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, la clause de 5 0|0 honoraires d'avocat, le transfert des polices d'assurance aux détenteurs des billets hypothécaires, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1900 en plus et au-dessus de l'enchère, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, ensemble avec les timbres du revenu interne des E.-U., aux frais de l'acquéreur.

Henry Chiapella, avocat pour les plaignants.

J. L. Peytavin et V. Foulon, avocats pour les défendeurs.

2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi 17 juillet.

Propriété du Troisième District, (8me Ward)

No 1341-1343 rue Marigny, à l'encoignure Villeré.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 17 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 juin 1900, et signé le 13 juin 1900 par Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée John Varion et Léon Varion vs Philip Varion et als, No 61,454 du dossier de la susdite cour il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Urquhart, Villeré et Mandeville; ledit lot mesurant (36) trente six pieds de face à la rue Marigny, sur (78) soixante dix huit pieds de profondeur et façade sur la rue Villeré, formant l'encoignure des rues Marigny et Villeré.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté deux chambres et cuisine avec citerne, hangar, etc., banquette pavée.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, démontré par des billets de l'acquéreur portant la date de l'adjudication et portant six pour cent d'intérêt de leur date, lesdits billets devant être garantis par lien et privilèges de vendeur, et par toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant celle de dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pour la collection desdits billets ou quelque partie de ceux-ci, et devant être divisé de façon à faire face aux intérêts respectifs aux parties à ce procès. L'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1900, de même que les timbres du revenu intérieur des E. U.; un dépôt de vingt pour cent du prix de l'adjudication devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred. Dreibel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 17 24—juil 1 8 15 16 17

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDES SITES POUR BATIR

—SUR—

L'AVENUE ST CHARLES.

Entre les rues State et Webster

La propriété Duggan, sera vendue à l'encan, MARDI, le 10 juillet 1900.

Succession de Mme Ida Adele Duggan.

No 61,983—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, E et de la Louisiane.

En vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la division A, Cour Civile de District, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la division D maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 6 juin 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique le MARDI 10 juillet 1900 à 12 m., à la Bourse, 840 rue Commune, la propriété suivante:

Deux certains lots de terre, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues State, Benjamin et Webster, faisant face à l'avenue St Charles et mesurant comme suit:

Le lot A mesure 66 pieds 7 pouces de face à la rue St Charles sur 189 pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue State, et 200 pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Webster, sur une largeur dans le fond de 64 pieds 8 pouces et 9 lignes.

Le lot B mesure 66 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à l'avenue St Charles, sur une profondeur de 200 pieds sur les lignes de côté au-dessus et au-dessous, et mesure 66 pieds 7 pouces et 1 ligne dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un et deux ans de crédit, dans la forme de billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de sept pour cent par an garantis par lien et privilège de vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité; les taxes de 1900 et le coût des timbres du revenu de l'intérieur devront être payés par l'acquéreur ainsi que les actes de vente pardevant Omer Villere Esq. N. P.; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 827 rue Gravier.

9 juin—9 10 17 24—juil 1 8 9 10